

Gestion du Patrimoine



Patrimoines des Monts d'Azur
Prodom, 160 route de Cannes
06130 GRASSE - 04.933.605.65.
ORIAS N°20009699 -



Maximiser les résultats de la gestion des actifs patrimoniaux

La recherche d'une rentabilité maximum considérée comme facteur exclusif de satisfaction

Gestion du patrimoine : comment optimiser la gestion économique et juridique compte tenu des contraintes et des opportunités fiscales ?



Plusieurs problématiques concourent au développement de ce marché :

- L'accroissement et la diversification des patrimoines
- L'adaptation à l'évolution des normes juridiques et fiscales
- La mutation des marchés
- La problématique des retraites
- L'allongement de la durée de vie



Ce marché nécessite d'acquérir et de mettre à jour des compétences

- **Civiles** (régimes matrimoniaux, transmission du patrimoine)
- **Fiscales** (fiscalité des revenus, fiscalité du patrimoine)
- **Sociales** (retraite, prévoyance, épargne salariale, rémunérations)
- **En droit des assurances** (assurance-vie et contrats de capitalisation)
- **En droit des affaires** (droits des sociétés, valeurs mobilières)*
- **Economiques** (marchés, produits financiers, immobilier)

Le conseil patrimonial

- Il s'agit de **maximiser la satisfaction** retirée de la possession d'un patrimoine, à savoir :
 - maximiser le droit de jouir de son patrimoine
 - maximiser le droit de disposer de son patrimoine
- Puis d'**améliorer l'environnement de son client** en :
 - Lui conférant une indépendance de vie,
 - Contribuant à son autonomie de vie,
 - Participant à la création de son cadre de vie,
 - L'accompagnant dans l'élaboration d'un niveau de vie...

Missions du conseiller en gestion du patrimoine

Assurer une double mission :

- Réalisation d'un audit patrimonial, privé et professionnel, pour les entrepreneurs...
- Réalisation d'une ingénierie patrimoniale, privée et professionnelle, pour les dirigeants d'entreprises.

Réalisation de l'audit patrimonial :

Analyser la situation du client

- quant à la jouissance procurée par les actifs participant de son cadre de vie et de son niveau de vie
- quant à la maîtrise des pouvoirs d'arbitrage participant de son niveau de vie

Réalisation de l'ingénierie patrimoniale :

Elaborer une stratégie destinée

- à optimiser la jouissance attendue de la possession d'un patrimoine, privé et professionnel...
- à mieux maîtriser ses pouvoirs d'arbitrage présents et futurs par une utilisation d'instruments juridiques et économiques en tenant compte des contraintes fiscales



Audit Patrimonial

Bilan économique

Appréhender la composition structurelle du patrimoine et sa répartition entre éléments du cadre de vie et éléments du niveau de vie

Analyser la nature des actifs détenus ainsi que leur valeur actuelle, les revenus qu'ils génèrent; les charges qu'ils induisent

Les différents actifs patrimoniaux:

- Actifs immobiliers
- Actifs fonciers : propriétés agricoles, viticoles, forestières
- Actifs monétaires
- Actifs mobiliers
- Actifs financiers
- Actifs professionnels

Bilan civil

Tenir compte du droit de propriété sur les actifs patrimoniaux

Ce droit conditionne l'exercice des actes de gestion, d'administration, mais aussi la participation du patrimoine à l'optimisation des objectifs patrimoniaux

Le conseiller doit savoir le mode de détention des actifs et qui participe à la détention des actifs

Bilan fiscal

La fiscalité concerne tant les actifs patrimoniaux que les détenteurs d'actifs patrimoniaux

Le conseiller doit appréhender la situation fiscale de chaque client pour l'optimiser

- Audit de la fiscalité des revenus
- Audit de la fiscalité patrimoniale (donations, successions, ISF)
- Audit des engagements et options (options IR, TVA, engagements de location)

Bilan social

Il se décompose en trois parties :

- Protection sociale du ménage
- Protection du couple
- Protection du survivant

Le conseiller s'attache aux risques de vie (maladie, incapacité perte de vie), risque de survie (retraite, veuvage) et risque de demi-vie (maladie, handicap, dépendance)

Les prescriptions patrimoniales

- Prescription de nouveaux actifs patrimoniaux
- Adapter la manière de les détenir

Les prescriptions économiques et financières permettent d'effectuer un arbitrage structurel :

- choix de la nature des actifs,
- choix du niveau de risque accepté par le détenteur,
- choix du gestionnaire des actifs patrimoniaux

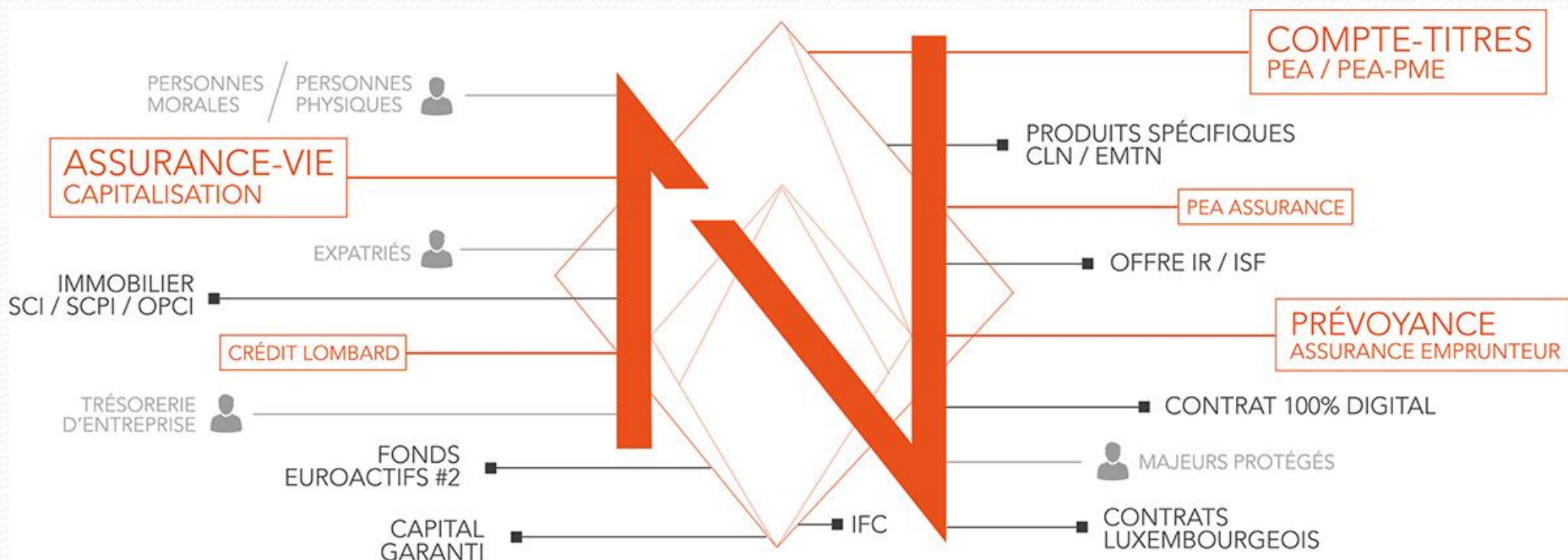
Les prescriptions patrimoniales consistent à **promouvoir un ou plusieurs produits patrimoniaux en s'appuyant sur une prescription justifiée** par la situation patrimoniale de la personne conseillée.

Le client reste au centre de la démarche et les prescriptions ne sont faites que dans l'intérêt du client.

Ces prescriptions résultent également de **la volonté de réduire les risques économiques attachés notamment aux actifs**, volonté qui se traduit par une nécessaire diversification.

Le conseiller patrimonial doit mesurer la place du risque dans les fonctions de préférence de son client

Nos Partenaires en Gestion





Le devoir de conseil

Le conseiller doit proposer des solutions adaptées à la situation spécifique de chaque client, en raison de son indépendance totale sur le marché...

Le conseiller doit travailler dans l'intérêt de son client et mettre en place une stratégie permettant à son client d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Nous Contacter, pour des solutions originales :



- **Marque de Patrimoines des Monts d'Azur EURL,**
- **notre vocation : Assurer le Patrimoine privé et professionnel, puis maîtriser les Risques de l'Entreprise**

Daniel MANIVET CGPI, IOBSP et assureur-conseil –

N°ORIAS 20009699: **04.933.605.65** et 06.660.650.06